

**Compte-rendu du Comité Technique Local (CTL)
du 19 novembre 2012**

Nous avons fait une déclaration liminaire commune avec FO.

Étaient à l'ordre du jour l'approbation du procès-verbal du CTL du 31 mai 2012 ainsi que les points suivants :

1) Conditions de vie au travail:

Présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)

Cet outil qui aurait du servir à identifier les situations potentiellement difficiles, ne devient malheureusement qu'un indicateur parmi d'autres (« globalement satisfaisant » selon la direction).

Et pourtant, l'augmentation très importante des signalements d'agressions d'origine externe (7 au deuxième semestre 2011 contre - déjà - 19 au premier semestre 2012), le nombre d'arrêts maladie, d'écrêtements d'horaires variables... sont significatifs de la réelle dégradation de nos conditions de travail.

Nous attirons votre attention sur la nécessité, à chaque incident (incivilité, agression...), de remplir les fiches de signalement disponibles sur Ulysse 94 (http://dfp940.intranet.dgfip/html/cvt/cv_signal.php).

Par ailleurs, une collègue ayant été contactée à son domicile par un contribuable, nous avons réitéré notre demande de pouvoir déroger à l'engagement Marianne (levée de l'anonymat).

Présentation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

L'attitude de certains chefs de service a été dénoncée. En effet, la réunion DUERP qu'ils avaient la charge d'organiser **avec les agents** ne s'étant, en pratique, déroulée qu'entre les cadres et/ou noyée au milieu d'une réunion de service.

Pour l'administration cette question ne se pose plus, la nouveauté de cette année consistant à envoyer un questionnaire à chaque agent, dont la réponse est facultative et anonyme. Un tableau de synthèse des réponses sera effectué par chaque responsable d'unité.

Lors du CHSCT du 4 octobre 2012, nous avons déjà dénoncé le fait que ce circuit lui permettait ainsi de pouvoir censurer ce qu'il souhaitait (http://snuisudtresor.fr/agt_adh/site_locaux/pages_locales/page_locale.php?num_depart=940).

2) Questions diverses :

– Lors du CTL de la semaine dernière, nous avons demandé à ce que l'autorisation d'absence pour participer à l'arbre de Noël soit accordée pour la journée entière, en raison des problèmes de garde du (des) enfant(s) pour la matinée de cette journée.

La direction ne s'est même pas donnée la peine d'examiner le nombre de collègues susceptibles d'être concernés avant de prendre une décision : elle s'en tient à la note de la centrale. Joyeux Noël à tous !

– Nous avons relayé la demande, restée sans réponse à ce jour, de certains sites pour l'installation de caméras de surveillance. L'administration a de nouveau considéré que de telles installations ne se font que dans le cadre d'une « réponse graduée ».

– Nous avons attiré l'attention sur la nécessité de demander un budget supplémentaire afin de pouvoir remplacer les nombreux fauteuils hors d'âge (la plupart datant d'avant 1997).

– Pour les places de parking au centre commercial de Créteil, l'administration nous indique que l'assemblée générale des copropriétaires a lieu la semaine prochaine. A priori, il n'y aurait pas de problème pour le renouvellement des places. La direction tentera, si possible, de distribuer les nouvelles cartes avant les vacances de fin d'année.

Vos représentant(e)s au CTL : Bernardo DOUET (Titulaire), Christophe BARBIER (Suppléant), David FERREIRA (T), Eddy PRUD'HOMME (S), Maryline DUPUIS (T), Olivier LEDUC (T), Stéphane BAILLIN (S) et Sylvie GUILLERAND (S).